

L'Accent sur l'Actu' | Janvier 2026

Table des matières

<u>TABLE DES MATIERES</u>	1
<u>ÉDITO</u>	3
<u>CEREMONIES</u>	4
LE TEMPS DES VŒUX	4
<u>ENFANCE & JEUNESSE</u>	6
INSTALLATION SOLENNELLE POUR LES JEUNES ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	6
OPÉRATION 10 DE CONDUITE AU COLLÈGE CHARLES DE GAULLE	7
LE COLLÈGE CHARLES DE GAULLE CELEBRE L'EXCELLENCE DE SES ÉLÈVES DE 3^{EME}	8
LE PÈRE NOËL S'EST INVITÉ À LA CANTINE !	10
<u>ENVIRONNEMENT</u>	11
QUAND L'ART REDONNE VIE AUX ARBRES DU PARC DE RAJAT	11
SAINTE PIERRE DE CHANDIEU DÉCROCHE LE LABEL APICITE	12
<u>PATRIMOINE</u>	14
UNE MISSION D'EXPERTISE POUR PROTÉGÉR LE PATRIMOINE DE NOS EGLISES	14
<u>ÇA S'EST PASSE FIN 2025</u>	15
LA FAMILLE DES POMPIERS REUNIE POUR LA SAINTE-BARBE	15
OCTOBRE ROSE, C'EST 10 000 € POUR LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER	16
DÉCOUVERTE ET PARTAGE AU PROGRAMME, GRACE AUX MATINEES MULTI-SPORTS	17
UNE BELLE MOBILISATION POUR LE TELETHON	18
LES JEUNES ELUS AU SERVICE DES SENIORS	19
ÉCLAT DE FÊTE	20
LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL A DE NOUVEAU FAIT LE PLEIN	20
BELLE FREQUENTATION POUR LE MARCHE DE NOËL	21
TRADITION ET CONVIVIALITÉ POUR LES CLASSES EN 5	22
FAUSTINE ÉLUÉE MISS CARNAVAL 2025	23

<u>DOSSIER CITOYENNETE</u>	24
LIBERTE, ÉGALITE, FRATERNITE : QUE DISENT VRAIMENT LES FRANÇAIS ?	24
<u>VIE CITOYENNE</u>	28
COMPRENDRE LA LAÏCITE	28
<u>INFORMATIONS GENERALES</u>	31
LES CHIFFRES QUI RACONTENT NOTRE COMMUNE	31
<u>CCEL</u>	33
GRANDE ENQUETE SYTRAL MOBILITES	33
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DECEMBRE 2025 : LES POINTS ESSENTIELS	33
<u>TRIBUNES LIBRES</u>	35
<i>TRIBUNE DES ELUS DE LA LISTE MAJORITAIRE</i>	35
TRIBUNE DES ELUS "RASSEMBLEMENT POUR SAINT PIERRE"	35
<u>ÉTAT CIVIL</u>	37

Édito

Bonne année 2026 !

Chaque début d'année porte en lui cette même promesse, celle de pages blanches à écrire.

Et c'est bien ce qui fait la richesse de notre commune, cette vie locale qui se construit au fil des saisons, par chacun d'entre nous.

Ce qui me frappe, année après année, c'est cette énergie que vous mettez à faire vivre notre territoire.

Qu'il s'agisse de l'investissement des associations, de l'engagement des bénévoles, de la vitalité de nos commerçants ou simplement de ces gestes du quotidien qui créent du lien entre voisins.

C'est cette alchimie, souvent invisible mais tellement essentielle, qui fait qu'on se sent bien ici.

L'année qui commence sera sans doute marquée par son lot d'actualités et d'événements, à l'échelle nationale comme locale.

Mais une chose ne change pas, notre commune reste ce qu'elle a toujours été, une parcelle de territoire où il fait bon vivre, grâce à vous tous qui en êtes les acteurs au quotidien.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2026 pleine de réalisations personnelles et de moments partagés.

Votre Maire, Raphaël IBANEZ

Cérémonies

Le temps des vœux

La municipalité a organisé ses traditionnelles cérémonies de vœux selon trois formats distincts, permettant de rencontrer l'ensemble de tous ceux qui font vivre la commune.

Samedi 9 janvier en soirée, la cérémonie destinée à la population a rassemblé habitants, représentants associatifs et élus pour inaugurer l'année dans un esprit de dialogue et de proximité.

Le vendredi 16 après-midi, les aînés de la commune se sont retrouvés autour de la traditionnelle galette. Ce rendez-vous annuel demeure un moment attendu et apprécié de tous qui favorise le lien intergénérationnel.

Vendredi 23 janvier, chefs d'entreprise, commerçants, artisans et professionnels de la santé ont dialogué avec l'équipe municipale autour d'un buffet déjeunatoire. Ces rencontres directes permettent une écoute mutuelle sur les réalités et perspectives économiques locales.

Ces trois rendez-vous inaugurent l'année et illustrent la richesse de notre vie locale.



Les jeunes élus adressent leurs vœux en poésie

Lors de cette cérémonie des vœux à la population, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont pris la parole pour adresser leurs souhaits aux habitants. Ils ont choisi d'exprimer leurs vœux sous forme poétique, une initiative qui a touché l'ensemble du public présent.

Ce geste témoigne de l'engagement de ces jeunes citoyens et de leur attachement à la vie de la commune. Leur participation active à cet événement illustre l'importance de transmettre les valeurs de citoyenneté aux plus jeunes générations.

Nous les remercions et les félicitons pour leur investissement au sein du Conseil municipal des enfants.



Enfance & Jeunesse

Installation solennelle pour les jeunes élus du conseil municipal des enfants

C'est dans la salle du Conseil de la mairie que s'est déroulée, en fin d'année, l'installation officielle des nouveaux membres du conseil municipal des enfants. Les élèves de CM1, fraîchement élus par leurs camarades, ont découvert leur rôle de jeunes représentants lors d'une soirée qui a marqué le début de leur mandat.

Devant une salle réunissant parents et élus municipaux, chacun des jeunes conseillers a pris la parole pour se présenter et défendre ses propositions. Espaces de jeux, aménagements urbains, actions environnementales et sociales, les idées ont fusé, témoignant d'une réelle volonté de faire bouger les choses dans leur commune. Cette première prise de parole en public, exercice délicat même pour les adultes, a été franchie avec sérieux par l'ensemble des participants. Chaque jeune élu a ensuite reçu son écharpe tricolore et sa carte officielle de conseiller municipal, symboles de leur nouveau mandat.

Au-delà de l'aspect formel de cette installation, cette soirée a surtout permis aux enfants de mesurer la portée de leur engagement. Le conseil municipal des enfants constitue pour eux une véritable école de la démocratie et de la citoyenneté active.

Les élus municipaux, présents pour accueillir leurs jeunes homologues, ont salué leur investissement et se sont engagés à les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets !



La Charte des Conseillers Municipaux Enfants

LEURS DEVOIRS. Ils s'engagent à :

- s'investir dans les projets du Conseil Municipal des Enfants,
- améliorer le quotidien des enfants de la commune,
- établir un lien entre les générations,
- assister aux réunions,
- favoriser la citoyenneté et l'expression des personnes,
- être porteur de projets et œuvrer à leurs réalisations,
- être respectueux et communiquer avec les membres du C.M.E.,
- être le représentant des enfants auprès des élus municipaux adultes.

LEURS DROITS. Ils sont égaux, ils peuvent :

- proposer des projets ou actions,
- exprimer leurs opinions,
- donner leur pouvoir,
- démissionner.

Opération 10 de conduite au Collège Charles de Gaulle

La semaine du 3 au 7 novembre, les élèves de troisième ont pu bénéficier de l'opération 10 de conduite en partenariat avec la gendarmerie de Brignais, les assurances Groupama, les centres Centaure, la mairie de Saint Pierre de Chandieu et la direction du collège Charles de Gaulle.

Tous nos troisièmes ont bénéficié d'une formation complète de trois heures comprenant une heure trente de formation théorique autour du code de la route et une heure trente où ils approchaient la conduite en situation réelle en conduisant une voiture accompagnée d'un gendarme sur le parking du gymnase Alain Gilles. La mairie de Saint Pierre de Chandieu avait sécurisé une partie du parking devant le collège pour que l'opération puisse se dérouler en toute sérénité.

A l'issue de ces journées de formation, les élèves étaient classés et les trois premiers se sont vus remettre un joli chèque (150 euros pour le premier, 100 euros pour le deuxième et 50 euros pour le troisième) par le groupe Groupama qui les récompensait lors d'une cérémonie où tous les partenaires étaient présents ainsi que les élus locaux venus encourager les élèves.

Ce fut un beau moment de transmission et de partage pour rendre ensemble le chemin plus sûr et pour former les citoyens de demain. Mille mercis à tous pour votre engagement et votre implication !

Laurence Yaghlian, référente sécurité au Collège Charles de Gaulle.



Le collège Charles de Gaulle célèbre l'excellence de ses élèves de 3^{ème}

Une soirée placée sous le signe de la réussite s'est déroulée en fin d'année à l'Espace DesLyres.

Le collège Charles de Gaulle et la municipalité ont organisé la traditionnelle cérémonie de remise du Diplôme National du Brevet (DNB), honorant ainsi le travail et la réussite de ses élèves de troisième.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le collège accueillait 541 élèves, dont 136 collégiens de troisième répartis dans cinq classes. Les résultats obtenus au DNB témoignent de l'excellence du parcours proposé et de l'investissement de l'ensemble des acteurs. En effet le taux de réussite a atteint 90 %, avec une proportion remarquable de 75,7 % d'élèves ayant décroché une mention.

Le palmarès est éloquent ; 24 élèves ont obtenu la mention « Assez Bien », 34 la mention « Bien », tandis que 47 jeunes se sont distingués avec la mention « Très Bien ».

Enfin, 19 collégiens ont reçu les félicitations du jury, récompense suprême saluant leur parcours d'excellence.

Cette belle soirée a permis de célébrer individuellement chaque élève, réunissant les élus municipaux et départementaux, la directrice de l'établissement, les familles, les enseignants et les personnels du collège.

Ces résultats reflètent les efforts réguliers des collégiens et la détermination dont ils ont fait preuve tout au long de l'année, soutenus par l'accompagnement quotidien de leurs professeurs et l'implication constante de leurs familles.

Les élus et les personnels de l'établissement ont adressé leurs plus vives félicitations à ces jeunes qui entament désormais une nouvelle étape de leur parcours scolaire, forts de cette première réussite et de belles perspectives d'avenir.



Le Père Noël s'est invité à la cantine !

Le restaurant scolaire a revêtu ses habits de fête en cette fin d'année, pour marquer l'approche des vacances de Noël. Les enfants ont partagé un repas festif dans une ambiance aux couleurs de fin d'année.

Marie Chevalier et le personnel du restaurant scolaire avaient concocté pour l'occasion un menu spécial qui a fait l'unanimité. Mais la véritable surprise de cette pause méridienne est venue d'un invité de marque. Le Père Noël en personne a fait une apparition remarquée pour distribuer des papillotes aux enfants ravis.

Ce moment de fête a permis aux élèves de clôturer l'année scolaire dans la joie avant de partir pour des vacances bien méritées.



Rappel important : Inscription scolaire

Vous êtes nouvel arrivant dans la commune ou votre enfant vient d'avoir 3 ans ?

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants à l'école.

Pour cela, prenez rendez-vous avec la coordinatrice Enfance/Jeunesse à partir du 2 mars 2026 au 06 83 95 44 16.

Documents à fournir : pièces d'identité des parents, justificatif de domicile de moins de 3 mois, livret de famille, carnet de vaccination, certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé ailleurs.

Environnement

Quand l'art redonne vie aux arbres du parc de Rajat

Le parc du château de Rajat se pare de sculptures insolites.

Deux arbres fragilisés par les intempéries, qui devaient être abattus, ont trouvé une seconde vie grâce au talent d'un artiste sculpteur à la tronçonneuse, Christian Thérain.

Plutôt que de simplement faire disparaître ces vieux troncs, la commune a fait le choix de la créativité. L'artiste est intervenu directement sur place, transformant le bois malmené en œuvres d'art qui s'intègrent harmonieusement dans le paysage du parc.

Ces deux premières créations ne sont que le début, d'autres sculptures verront le jour au fil du temps. Une belle manière de conjuguer entretien du patrimoine naturel et valorisation artistique.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de préserver l'histoire du lieu tout en l'ouvrant à la créativité. Le parc de Rajat se transformera ainsi en un parcours artistique, où chaque promenade réservera de nouvelles surprises.

Rendez-vous au parc du château de Rajat pour découvrir ces premières créations originales !



Saint Pierre de Chandieu décroche le label APIcité

Une reconnaissance nationale pour l'engagement de la commune en faveur des abeilles et des pollinisateurs

Notre commune vient d'obtenir le label APIcité®, une distinction nationale qui récompense les communes engagées dans la protection des abeilles et des pollinisateurs sauvages.

Cette reconnaissance vient saluer les actions concrètes menées par la municipalité pour préserver la biodiversité et sensibiliser les habitants à l'importance vitale des pollinisateurs dans notre écosystème.

Des ruches au cœur de nos espaces verts

La commune a fait le choix d'installer une dizaine de ruches dans le cadre préservé du parc du château de Rajat. Ces ruches contribuent à la pollinisation locale et produisent un miel issu du territoire communal.

Du côté du parc des animaux, deux ruches pédagogiques ont également été mises en place depuis quelques années. Véritables outils d'éducation à l'environnement, elles offrent aux petits comme aux grands l'opportunité de découvrir le monde fascinant des abeilles et de comprendre leur rôle essentiel dans la préservation de la nature.

Un engagement durable pour la biodiversité

Le label APIcité® ne se limite pas à une simple reconnaissance ponctuelle. Il implique un engagement continu de la commune dans plusieurs domaines :

La préservation et la création d'espaces favorables aux pollinisateurs

La sensibilisation du public aux enjeux de la biodiversité

La gestion différenciée des espaces verts, limitant l'usage des produits phytosanitaires

Le développement de pratiques respectueuses de l'environnement.

Cette distinction s'inscrit pleinement dans la politique environnementale de notre commune et témoigne de la volonté municipale d'agir concrètement pour la transition écologique à l'échelle locale.

Un exemple à suivre

En obtenant ce label, Saint Pierre de Chandieu rejoint un réseau de communes engagées pour la protection des abeilles et des pollinisateurs sauvages. C'est aussi une invitation faite à tous les habitants à poursuivre, chacun à leur échelle, les efforts en faveur de la biodiversité grâce à la plantation de fleurs mellifères dans les jardins, la limitation des pesticides, l'installation d'hôtels à insectes, etc.

Car protéger les abeilles, c'est protéger notre avenir. Sans polliniseurs, près d'un tiers de notre alimentation serait menacé.

Le saviez-vous ?

Les abeilles et autres pollinisateurs assurent la reproduction de plus de 80 % des espèces végétales et contribuent à la production de 35 % de la nourriture mondiale. Leur protection est donc un enjeu majeur pour notre sécurité alimentaire et la préservation de la biodiversité.

Patrimoine

Une mission d'expertise pour protéger le patrimoine de nos églises

Dans le cadre du récolement obligatoire des objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques, la commune a récemment accueilli une visite d'expertise particulièrement importante pour la valorisation et la préservation de son patrimoine religieux.

Bruno Galland, directeur des Archives départementales du Rhône, était présent aux côtés de Carole Paret, conservatrice déléguée des antiquités et objets d'art, pour mener une opération de recensement minutieuse au sein de notre église Saint Pierre aux Liens, et de la chapelle Saint-Thomas.

Ces deux édifices conservent en effet plusieurs objets classés ou inscrits au titre des monuments historiques, témoins précieux de l'histoire locale et de la richesse artistique du territoire.

L'intervention consistait à vérifier la présence, l'état et l'emplacement des œuvres et objets protégés, conformément aux obligations périodiques instaurées par le ministère de la Culture.

Au cours de cette mission, divers éléments ont été examinés : pièces de mobiliers liturgiques, objets décoratifs, cierges anciens et autres objets religieux.

Chaque pièce a fait l'objet d'une observation détaillée, permettant d'actualiser l'inventaire officiel et d'identifier, le cas échéant, les besoins de conservation ou de restauration.

Cette démarche, essentielle pour la sauvegarde du patrimoine communal, garantit une meilleure connaissance des biens protégés et contribue à leur transmission aux générations futures.



Ça s'est passé fin 2025

La famille des pompiers réunie pour la Sainte-Barbe

C'est dans une ambiance chaleureuse et fidèle à la tradition que s'est déroulée, samedi 13 décembre à l'espace DesLyres, la célébration de la Sainte-Barbe, fête patronale des sapeurs-pompiers.

Cette journée a été l'occasion de réunir la grande famille des pompiers volontaires de la commune, venus nombreux pour partager ce moment de convivialité et de reconnaissance.

Passation de commandement

Un moment fort de cette cérémonie a marqué l'évolution du centre de secours, car le capitaine Stéphane Vernay a officiellement pris ses fonctions de chef de centre, succédant ainsi à la tête de nos sapeurs-pompiers, à Dominique Pagnoud. La municipalité lui adresse ses félicitations et lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles responsabilités.

Honneurs et distinctions

Plusieurs pompiers ont été mis à l'honneur pour leur engagement et leur professionnalisme.

Des promotions de grade ont récompensé le parcours de Maëlys, promue « Deuxième classe », ainsi que de Méline Prost et Théo Vincent, nommés « Première classe ». Nino Vargiu, Lucas Alves et Clément Muller, caporaux, ainsi que Baptiste Vernay nommé sergent, ont également vu leur dévouement reconnu.

La médaille d'ancienneté échelon bronze pour 10 années de service a été décernée à Melissa Vanel et Florent Pagnoud, ainsi qu'à Fabien Martin. Alexandra Richer s'est vue remettre l'insigne de présidente de la section Jeune Sapeur-Pompier. Enfin, la médaille de bronze de l'union départementale a honoré Killian Cooper, Mehdi Bernet et Francis Garcia.

Toutes nos félicitations aux pompiers distingués et un grand merci à l'ensemble de nos sapeurs-pompiers volontaires pour leur dévouement quotidien auprès de la population.



Octobre Rose, c'est 10 000 € pour la recherche contre le cancer

C'est en mairie que s'est tenue le 4 décembre la cérémonie de remise de chèques marquant l'aboutissement des actions menées durant Octobre Rose. Commerçants, entreprises et associations, en partenariat avec la municipalité se sont mobilisés tout au long du mois pour soutenir la lutte contre les cancers féminins et l'amélioration de la qualité de vie des patients.

Les nombreuses initiatives organisées localement ont permis de récolter la somme remarquable de 9 964 euros.

Les deux bénéficiaires, le Centre Léon Bérard et l'association Courir pour elles, se sont vu remettre chacun un chèque de 4 982 euros. Clara Comerot, assistante développement et partenariat, était présente pour recevoir la contribution au nom de l'association.

Cette mobilisation témoigne de l'engagement fort des acteurs économiques et associatifs de la commune en faveur de la recherche médicale.

Au-delà du montant collecté, c'est une véritable chaîne de solidarité qui s'est créée autour de cette cause essentielle.

Découverte et partage au programme, grâce aux matinées multi-sports

La municipalité a organisé une nouvelle matinée multi-sports en décembre, ouverte à tous les publics. Enfants, adultes, seuls ou en famille, les participants ont pu s'initier cette fois-ci, au basket, à l'escrime, au handball et au roller.

Cette initiative, qui se renouvelle régulièrement avec des disciplines différentes à chaque édition, permet aux habitants de découvrir de nouvelles pratiques sportives dans une ambiance décontractée.

L'occasion aussi pour les clubs locaux de faire connaître leurs activités et de susciter de nouvelles vocations.

Un rendez-vous apprécié qui allie sport, convivialité et découverte pour tous les âges.



Une belle mobilisation pour le Téléthon

Le 5 décembre, la commune s'est rassemblée devant la salle Marcelle Genin pour une soirée solidaire en faveur du Téléthon.

Dès la tombée de la nuit, les enfants ont ouvert les festivités par une joyeuse déambulation dans les rues du village, menée tambour battant par la Fanfare.

L'événement, organisé par l'association Sortir en Famille en partenariat avec la municipalité, a réuni de nombreux habitants autour d'animations musicales et de stands de restauration.

La chorale Vocal'Ozon a apporté sa touche artistique à cette soirée placée sous le signe de la générosité. Chocolat chaud pour les plus jeunes, vin chaud pour leurs aînés, restauration rapide et soupe concoctée par Les fous de la poype ; de quoi se réchauffer et partager un moment chaleureux.

L'association Activ'Retraite a également contribué à la réussite de cette édition en mobilisant une soixantaine de marcheurs. Quant à elle, la chorale Chant d'Yeux en Chœur avait organisé la veille, une vente de gaufres à la sortie des écoles.

Au total, ce sont 700 euros qui ont été collectés et reversés au profit du Téléthon.

Merci à tous ceux qui ont permis de faire de ces moments une belle réussite au service de la recherche médicale.



Les jeunes élus au service des seniors

La municipalité a organisé comme chaque année la distribution des colis gourmands de Noël destinés aux seniors de la commune.

Cette opération, qui s'est déroulée sur deux demi-journées, a pris comme l'année précédente une dimension particulière avec la participation des jeunes du conseil municipal des enfants.

Désireux de créer du lien intergénérationnel, les jeunes élus ont répondu présents pour prêter main-forte aux élus lors de cette distribution. Une initiative qui a favorisé les échanges entre les générations.

Pour l'occasion, la salle du conseil avait été transformée en salon de thé, offrant à tous un cadre propice à la détente. Café, boissons et gourmandises ont accompagné ces moments de retrouvailles où chacun a pu prendre le temps de discuter. Ces après-midis ont également permis aux élus de prendre des nouvelles de leurs aînés, dans une atmosphère détendue et informelle.



Éclat de fête

Notre commune brille de mille feux pour les fêtes de fin d'année ! Rues, places et espaces publics se parent de leurs plus belles illuminations, offrant aux promeneurs un spectacle renouvelé chaque année. Un écrin de lumière qui enchante petits et grands et accompagne nos soirées d'hiver.



La boîte aux lettres du Père Noël a de nouveau fait le plein

La boîte aux lettres du Père Noël installée devant la mairie a une nouvelle fois rencontré un franc succès auprès des plus jeunes. Les lutins ont cette année collecté plus de 80 courriers adressés au généreux distributeur de cadeaux !

Dessins colorés, listes de souhaits soigneusement rédigées et messages affectueux, les enfants de la commune ne manquent pas d'imagination pour communiquer avec le Père Noël.

Cette initiative, désormais bien ancrée dans les traditions de fin d'année, permet aux plus jeunes de vivre pleinement la magie de Noël.

Belle fréquentation pour le marché de Noël

Le village a pris des airs de fête de fin d'année dimanche 14 décembre, à l'occasion du traditionnel marché de Noël.

Pas moins d'une soixantaine d'exposants avaient répondu présents pour investir le centre du village et proposer artisanat, produits du terroir et idées cadeaux.

Côté animations, la journée a fait le plein. Balades à poney pour les plus jeunes et tours de manège ont rythmé cette journée festive. Le Père Noël était également de la partie, prenant le temps d'échanger avec les enfants et de poser pour des photos souvenirs. Un spectacle pour enfants a ponctué la journée, avant la traditionnelle distribution de papillotes et mandarines. Les stands de restauration rapide et les buvettes ont accueilli un public nombreux venu profiter de cette ambiance de Noël.

Ce rendez-vous annuel s'impose désormais comme un temps fort du calendrier communal et attire chaque année davantage de visiteurs.



Tradition et convivialité pour les classes en 5



Le défilé des classes en 5 a rassemblé en novembre, les Saint Pierrards né(e)s en années se terminant par 5. Une belle journée de convivialité qui s'est poursuivie par le traditionnel banquet, qui comme toujours s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur !

A présent pour ceux qui sont concernés, il est temps de rejoindre les classes en 6 !

Faustine élue miss Carnaval 2025

La soirée d'élection de la miss Carnaval et de ses dauphines s'est déroulée dans une ambiance festive et haute en couleurs comme à son habitude.

Rendez-vous incontournable qui précède chaque année le carnaval, cette élection marquant le lancement officiel de la saison carnavalesque.

Le public était venu nombreux pour découvrir celle qui représentera le 58^{ème} carnaval de Saint Pierre de Chandieu. C'est finalement Faustine qui a été couronnée miss Carnaval 2025. Elle sera entourée de ses deux dauphines, Louccia et Maïa, qui l'accompagneront tout au long des festivités.

Le trio aura un rôle central lors du carnaval qui se tiendra les 6, 7 et 8 mars prochains. Depuis 1967, cette manifestation rythme la vie de la commune et fédère toutes les générations autour de trois jours de défilés, animations et festivités.

En attendant ce grand rendez-vous de mars, Faustine et ses dauphines représenteront fièrement la commune et perpétueront ainsi une tradition qui fait la fierté de celle-ci depuis près de six décennies.



Dossier Citoyenneté

Liberté, Égalité, Fraternité : que disent vraiment les Français ?

Les Français sont attachés à leur devise, mais sceptiques sur son application

Une devise au cœur, une déception au quotidien

C'est la devise inscrite aux frontons de nos mairies et de nos écoles, mais qu'en reste-t-il dans le cœur des Français ?

Une vaste étude nationale réalisée à l'été 2023 permet de mieux comprendre ce que nos concitoyens pensent de ces trois valeurs fondatrices et de la manière dont elles s'appliquent au quotidien.

Les résultats racontent une histoire faite de paradoxes.

Une devise aimée mais abîmée

Lorsqu'on prononce la devise nationale, les Français pensent encore spontanément à des mots forts, comme liberté d'expression, solidarité, justice. Mais beaucoup ajoutent aussitôt : « *ce sont des principes qui n'existent plus vraiment* ».

- 83 % des Français disent être attachés à la devise.
- Mais seuls 38 % considèrent qu'elle « conserve tout son sens aujourd'hui ».
- Et moins d'un tiers estiment que l'Égalité ou la Fraternité sont réellement respectées en France.

La Liberté reste la valeur la plus importante aux yeux des citoyens, mais c'est aussi celle qu'ils jugent la plus menacée, notamment s'ils estiment ne pas avoir la maîtrise de leur propre vie.

Des valeurs essentielles, mais fragilisées dans le quotidien

Les Français restent profondément attachés aux valeurs humaines, qu'il s'agisse du respect, de la justice, de l'écoute ou de la tolérance.

Près de 96 % déclarent que le respect est important dans leur vie, et pourtant, moins d'un tiers pensent qu'il est réellement présent dans la société actuelle.

Ce que les Français jugent essentiel dans leur vie personnelle ne se retrouve plus, selon eux, dans la vie collective.

Un sentiment de décalage qui nourrit une inquiétude diffuse autour de plusieurs thèmes, la délinquance, la pauvreté, les discriminations, le vieillissement, les libertés publiques...

Le travail : terrain de toutes les inégalités

Salaires en berne et discriminations persistantes

Près de la moitié des Français considèrent que le niveau de rémunération des salariés s'est dégradé ces dernières années. Un constat qui explique en partie le soutien massif (91%) à la loi sur le partage de la valeur en entreprise.

Pour autant, face au choix, 59% des salariés préfèrent une augmentation de salaire à un dispositif de participation.

Le message est clair, c'est le pouvoir d'achat immédiat qui compte.

Le plafond de verre reste une réalité

Sur les questions d'égalité femmes-hommes, les perceptions divergent fortement selon le genre. Si 43% des hommes de moins de 35 ans estiment que l'accès aux postes à responsabilités s'est amélioré, seules 27% des femmes du même âge partagent cet optimisme.

77% des Français se déclarent favorables à la réintroduction de l'IISF, signe d'une aspiration forte à plus de redistribution. De même, 59% souhaitent instaurer un écart de rémunération maximum dans les entreprises, idéalement fixé entre 5 et 10 fois le salaire le plus bas.

Protection sociale : un paradoxe français

Un paradoxe français s'exprime avec force dans le rapport aux aides sociales. D'un côté, 70% des citoyens affirment que "c'est la responsabilité de la société de venir en aide aux plus faibles". De l'autre, 73% estiment que "la mise en place d'aides décourage les gens à s'en sortir par eux-mêmes".

72% jugent que les aides sont allouées de manière injuste, et 52% estiment qu'il existe trop d'aides sociales en France.

Cette perception varie fortement avec l'âge car seulement 28% des 18-24 ans partagent ce sentiment, contre 65% des plus de 65 ans.

L'école, un ascenseur social grippé

Deux tiers des Français jugent que l'école fonctionne mal et 57% estiment qu'il est difficile pour une personne née dans une famille populaire d'accéder à une catégorie sociale supérieure.

La première responsable désignée c'est l'Éducation nationale elle-même, citée par 42% des répondants comme principale cause de ces difficultés. Viennent ensuite l'entre-soi des catégories supérieures et le poids de l'origine géographique.

La solution privilégiée serait de donner plus de moyens aux lycées professionnels et de développer l'apprentissage (48%), avant même le renforcement de l'éducation prioritaire (33%).

Immigration : entre volonté d'accueil et inquiétudes

Sur ce sujet sensible, les Français se montrent pragmatiques, la majorité des Français n'est ni dans le « tout accueillir », ni dans le « tout fermer ».

61% souhaitent accueillir "certaines personnes étrangères en fonction de leurs capacités à s'intégrer ou à contribuer à la société". Seuls 14% sont favorables à un accueil sans condition, et 24% à aucun accueil.

Mais le regard porté sur les personnes étrangères reste majoritairement négatif car 72% estiment qu'elles sont trop aidées par l'État, autant qu'elles posent des problèmes de sécurité. Dans le même temps, 66% reconnaissent qu'elles sont victimes de discriminations.

Un brassage encore limité explique peut-être ces perceptions, en effet l'étude relève que moins d'un quart des Français est quotidiennement en contact avec des personnes d'une autre couleur de peau, d'une autre religion ou d'une autre nationalité.

Sécurité et liberté : un équilibre fragile

Seuls 53% des Français estiment que leur liberté d'expression est bien respectée. Ce sentiment varie considérablement selon que l'on se sent ou non maître de sa vie, 80% de ceux qui se sentent "pas du tout maîtres" jugent cette liberté mal respectée.

Pourtant, face aux enjeux sécuritaires, 65% se disent favorables à la réduction des libertés publiques. Le même pourcentage l'accepte en cas de crise sanitaire, témoignant d'une évolution marquée post-Covid.

Une société inquiète qui garde confiance dans la proximité

Si ce panorama peut sembler sombre, un point ressort nettement : Les Français croient encore aux valeurs républicaines, mais ils veulent qu'elles se traduisent concrètement dans leur vie quotidienne.

Ils font d'ailleurs davantage confiance :

- À leurs proches : 86%
- Aux associations locales : 67%
- Aux collectivités territoriales : 57%

... qu'aux partis politiques ou aux grandes institutions.

Cette défiance envers les acteurs politiques et institutionnels explique en grande partie le sentiment que la devise républicaine n'est plus qu'un idéal lointain, déconnecté du réel.

Un signe que, dans une période d'incertitude, le lien de proximité reste le socle le plus solide de la citoyenneté.

Mondialisation et environnement, il faut agir mais qui doit le faire ?

Plus de la moitié des Français voient la mondialisation comme une menace. Et lorsqu'on leur demande qui doit financer la transition écologique, ils répondent en priorité :

- les entreprises les plus polluantes,
- puis l'État.

Un message clair qui est de dire que la transition ne doit pas d'abord reposer sur les citoyens.

S'informer aujourd'hui : qui croire ?

Les Français font davantage confiance aux médias traditionnels (radio, presse écrite, journaux télévisés) pour s'informer, bien que cette confiance soit peu appuyée ; les médias en ligne (médias digitaux, Internet et réseaux sociaux) sont moins perçus comme fiables.

64% des Français déclarent être inquiets au sujet des fake news et des fausses informations en France.

Si les plus âgés manifestent plus de confiance envers les médias traditionnels et n'en accordent que peu aux médias digitaux, les plus jeunes placent les sources d'information digitales au même niveau de confiance ou presque que les médias traditionnels

Entre exigence et espoir

Les Français n'ont pas renoncé aux valeurs républicaines. Ils les appellent même de leurs vœux avec force. Mais ils constatent chaque jour l'écart grandissant entre les principes affichés et leur traduction concrète dans la société.

Cette étude révèle moins un rejet de la République qu'une exigence renouvelée, celle d'une République fidèle à ses promesses, où la liberté ne se conjugue pas au

détriment de l'égalité, où la fraternité n'est pas qu'un mot gravé sur les frontons des mairies.

Le défi est immense, mais l'attachement à ces valeurs reste intact. C'est peut-être là le principal motif d'espoir.

Sources : "Étude Harris Interactive" / « Toluna »

Enquête réalisée en août 2023

Échantillon de 3025 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus.

Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, taille d'agglomération et région de l'interviewé(e).

Vie citoyenne

Comprendre la laïcité

DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Constitution du 4 octobre 1958

LOI DE SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 1 de la loi 1905

La République ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte.

Article 2 alinéa 1 de la loi 1905

La liberté de conscience et le libre exercice du culte sont garantis

Puis-je manifester mes convictions religieuses dans l'espace public ?

Oui, par des tenues et signes religieux, dès lors qu'ils ne constituent pas un trouble à l'ordre public. En revanche, la dissimulation du visage dans l'espace public, quel que soit le motif, est interdite par la loi du 11 octobre 2010.

Oui, par des manifestations religieuses, telles que des processions ou des cortèges, dès lors qu'elles sont déclarées à l'autorité compétente et qu'elles ne portent pas atteinte à l'ordre public.

Salarié d'une entreprise privée, puis-je manifester mes convictions religieuses au travail ?

Oui. Il est permis d'exprimer des convictions religieuses dans l'entreprise.

Toutefois, certaines limites peuvent être imposées :

- si elles sont justifiées par la nature des missions : pour des raisons de santé, de sécurité ou d'hygiène sanitaire ;
- si le règlement intérieur de l'entreprise le prévoit, pour des motifs autorisés par le code du travail.

L'Etat et les religions sont séparés et indépendants

L'Etat peut-il subventionner un culte ?

Non. La loi du 9 décembre 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat interdit à l'Etat de subventionner les associations cultuelles et de salarier les ministres du culte. Ainsi, l'Etat est neutre à l'égard des religions. Des dispositions particulières sont toutefois applicables dans certaines régions (notamment en Alsace-Moselle).

Les agents publics peuvent-ils manifester leurs convictions religieuses ?

Non, pas dans l'exercice de leurs fonctions. La neutralité de l'Etat interdit aux agents publics de manifester leurs convictions religieuses dans le cadre du service, pour garantir l'égalité de traitement des usagers du service public.

La liberté religieuse des usagers du service public est garantie

En tant qu'usager, puis-je porter un signe d'appartenance religieuse lorsque je me rends dans un service public ?

Dans les services publics, les usagers ne sont pas soumis à l'obligation de neutralité. Ils peuvent donc porter un signe d'appartenance religieuse dans ces espaces, sous

réserve de certaines limitations ponctuelles, par exemple pour la vérification d'identité à l'occasion de la délivrance de titres d'identité.

Hospitalisé, ai-je la possibilité de pratiquer mon culte pendant la durée de mon hospitalisation ?

Oui. L'hôpital garantit aux patients la libre pratique de leur culte et la manifestation de leurs convictions religieuses. A ce titre, ils ont la possibilité de rencontrer un aumônier de leur culte. Les patients hospitalisés peuvent procéder à leurs prières librement, dans la limite du bon fonctionnement du service (nécessité de réaliser des actes médicaux à l'heure prévue pour la prière par exemple) ou de la liberté d'autrui (chambre partagée avec un autre patient).

Elève d'un établissement scolaire public, puis-je y manifester mes convictions religieuses ?

La liberté de conscience de tous les élèves est garantie au sein des établissements scolaires publics. La manifestation des convictions religieuses est cependant encadrée, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

En revanche, les étudiants à l'université peuvent manifester librement leurs convictions religieuses, sous réserve de ne pas perturber le déroulement des activités d'enseignement et le fonctionnement normal du service public.

Existe-t-il des restrictions au droit des usagers d'exprimer leurs convictions religieuses dans le service public ?

Le droit des usagers d'exprimer leurs convictions religieuses dans les services publics peut être limité en raison de contraintes découlant notamment des nécessités du bon fonctionnement du service ou des impératifs d'ordre public, de sécurité, de santé ou d'hygiène.

Ces restrictions peuvent être différentes selon la nature du service public fréquenté par l'usager et faire l'objet de précisions dans le règlement intérieur du service ou dans les chartes auxquels il convient de se référer (ex. : Charte de la laïcité à l'école ou Charte de la personne hospitalisée).

Ainsi, par exemple, les usagers doivent respecter la neutralité du service public en ne distribuant pas de tracts religieux au sein d'un service public.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Charte de la laïcité dans les services publics est accessible sur le site laicite.gouv.fr

La laïcité, c'est la liberté de croire, de ne pas croire, de ne plus croire ou de changer de religion.

Le principe de laïcité, inscrit dans la Constitution, garantit la liberté de conscience, assure aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions et permet, par la séparation des Eglises et de l'Etat et la neutralité de la puissance publique vis-à-vis de tous les cultes, l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou de conviction.

Idées reçues sur la laïcité

La laïcité est une valeur, une opinion, FAUX

La laïcité n'est ni une valeur, ni une opinion, elle est un principe constitutionnel qui garantit la liberté de conscience et la liberté de culte, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses et l'égalité de tous devant la loi.

Être laïque, c'est être athée, FAUX

L'athéisme réfute l'existence d'un dieu, or l'Etat laïque ne se prononce pas sur cette question. Il offre un cadre protecteur qui permet à tous, dans le respect de la loi, de croire, de ne pas croire, de ne plus croire, de changer de religion et de pratiquer un culte.

La laïcité interdit à l'Etat de parler aux religions, FAUX

Le fait de ne reconnaître aucun culte signifie que l'Etat les traite de manière égale, avec la même considération. D'ailleurs au sein du Gouvernement, le ministère de l'intérieur est chargé du dialogue avec les représentants de toutes les religions.

La laïcité s'oppose aux pratiques religieuses, FAUX

A ce titre, l'Etat protège les citoyens contre les menaces dont ils pourraient être victimes visant par exemple à les contraindre à exercer un culte ou à s'abstenir d'en exercer un.

Informations générales

Les chiffres qui racontent notre commune

Un portrait de notre commune à travers les données 2025

Notre commune vient de recevoir son Profil Synthétique actualisé, un document qui nous permet de mieux connaître notre territoire et d'orienter nos choix pour l'avenir. Voici les principaux enseignements.

Notre population : un territoire en équilibre

Saint Pierre de Chandieu compte aujourd'hui **849 familles avec enfants** (contre 872 en 2016), avec une caractéristique notable : 36% de nos nouveaux arrivants ont moins de 24 ans, ce qui témoigne d'un certain dynamisme.

Notre population évolue de manière équilibrée : si nous enregistrons légèrement plus de départs que d'arrivées (-0,1% par an), les naissances restent plus nombreuses que les décès (+0,3% par an).

Au total, notre commune a connu une croissance de 1,5% sur les cinq dernières années.

Les nouveaux habitants qui choisissent Saint pierre de Chandieu sont majoritairement des professions intermédiaires, suivies de près par les cadres.

Un cadre de vie préservé

Notre commune se distingue par la qualité de son parc de logements : 56% des habitations affichent un diagnostic de performance énergétique classé A, B ou C, soit mieux que la moyenne de la Communauté de communes de l'Est Lyonnais (47%) et bien au-delà de la moyenne régionale (39%).

Le territoire compte aujourd'hui **1 956 logements**, avec une construction modérée de 165 logements supplémentaires depuis 2011.

Une solidarité présente

Notre commune compte **190 familles monoparentales** qui nécessitent une attention particulière. Si 39% des foyers fiscaux ne sont pas imposés (993 foyers en 2023), le revenu moyen par foyer fiscal reste élevé à **41 815 €**, supérieur aux moyennes de comparaison.

Par ailleurs, 119 personnes de plus de 80 ans vivent seules sur notre territoire.

Une vie locale dynamique

Saint Pierre de Chandieu compte **70 associations** à destination de la population, témoignant d'un tissu associatif vivant et en renouvellement.

Notre territoire offre **2 117 emplois**, pour 2 271 actifs résidant dans la commune. La municipalité accompagne cette vie locale avec **67 € de subventions par habitant**.

En 2024, la collectivité a investi **2 389 600 € dans les équipements** du territoire, poursuivant son effort d'amélioration du cadre de vie.

Des défis pour demain

Ces données nous aident à identifier les enjeux à venir :

- Maintenir l'attractivité pour les jeunes familles

- Accompagner le vieillissement de la population
- Poursuivre l'amélioration énergétique du bâti
- Développer les solutions de mobilité douce pour réduire notre empreinte carbone

Source : Profil Synthétique Ithéa - Septembre 2025 Données : Insee 2022, CAF 2023, DGFIP 2023, Observatoire des fragilités 2024

CCEL

Grande enquête SYTRAL Mobilités

Une grande enquête d'utilité publique est en cours près de chez vous.

Pilotée par SYTRAL Mobilités, en partenariat avec une vingtaine d'acteurs publics, elle se déroulera jusqu'en avril 2026, dans 564 communes des territoires lyonnais, des départements de l'Ain et de l'Isère.

L'objectif : comprendre vos déplacements quotidiens pour mieux répondre à vos besoins.

Pour permettre de récolter suffisamment d'indices et de disposer d'un échantillon représentatif, 30 000 personnes ont été tirées au sort. Si vous en faites partie, vous serez contactés pour être interrogés à domicile ou par téléphone, par l'un de nos 200 enquêteurs accrédités. Les entretiens se dérouleront à partir de novembre 2026, jusqu'en avril 2026.

Votre participation est essentielle. Plus nous aurons d'informations, plus les résultats seront pertinents pour imaginer des solutions efficaces pour vous faciliter la vie.

Conseil communautaire du 16 décembre 2025 : les points essentiels

Le mardi 16 décembre 2025, les élus de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais se sont réunis en séance plénière à Colombier Saugnieu. Le budget 2026 a été voté et plusieurs points ont été abordés, notamment liés aux compétences développement économique, Environnement et Habitat.

Le budget 2026

Les élus ont adopté à l'unanimité le budget 2026 qui s'élève à 69,3 millions d'euros (fonctionnement et investissement).

Avec un budget d'investissement de 15,4 millions d'euros, la CCEL souhaite poursuivre l'aménagement de son territoire tout en développant son attractivité.

Ainsi, plus de 6,7 millions d'euros sont consacrés aux travaux de voiries (y compris dans les zones d'activités), près de 3 millions au développement économique et 1 million d'euros au développement d'itinéraires cyclables.

Par ailleurs, plus de 2,2 millions d'euros sont dédiés aux autres compétences de la CCEL (habitat, déchèterie, acquisitions foncières, communication ...).

La CCEL dispose également de budgets annexes pour les différentes Zones d'Activités qu'elle aménage. Ils concernent notamment les futures extensions des Zones d'Activités de Colombier Saugnieu, de Pusignan et de Jons, représentant un besoin de financement à plus de 2,5 millions d'euros.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent quant à elles à 53,8 millions d'euros en dépenses réelles. Les principales dépenses concernent l'entretien des voiries du territoire et des espaces verts ainsi que le traitement des déchets.

Avec les mesures du Projet de Loi de Finances 2026 de l'État, la situation financière anticipée pour les prochaines années apparaît plus incertaine qu'auparavant.

Dans ce contexte, la CCEL adopte, de manière très prudente, un budget de transition, permettant de poursuivre les actions engagées tout en évitant de lancer de nouveaux grands projets tant que les règles financières nationales ne seront pas stabilisées.

Pour autant, sa capacité d'autofinancement* à hauteur 5,5 millions d'euros, grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement lui permet de poursuivre ses investissements en faveur du développement du territoire, sans augmenter les taux de fiscalité des ménages et des entreprises, tout en maintenant son soutien aux communes et aux acteurs locaux qui participent au dynamisme du territoire :

- ▶ Attribution de compensation aux communes : près de 29 millions d'euros
- ▶ Les taux de fiscalité 2026 :
 - 25 % pour la cotisation foncière des entreprises (CFE),
 - 0 % pour la taxe sur le foncier bâti (TFB),
 - 2,12 % pour la taxe sur le foncier non bâti (TFNB),
 - 6,84 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), qui est le taux de référence 2019.
- ▶ Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Déchets Ménagers (TEOM) de 6,16 % sans augmentation par rapport à 2025.

*La capacité d'autofinancement, également appelée épargne, est un concept financier utilisé pour évaluer la capacité d'une collectivité locale à financer ses propres besoins, tels que les investissements et le remboursement de dettes, à partir de ses ressources internes.

Tribunes libres

Tribune des élus de la liste majoritaire

En période pré-électorale les élus se doivent de respecter la règle édictée par le code électoral.

Pour cela, nous suspendons notre expression politique jusqu'aux prochaines élections.

Tribune des élus "Rassemblement pour Saint Pierre"

En ce début d'année, l'équipe Rassemblement pour Saint-Pierre vous adresse ses meilleurs vœux pour 2026 : une année de santé, de sérénité et de projets partagés.

Après trois mandats (18 ans) de l'équipe en place, notre commune a besoin d'un nouveau souffle, fondé sur l'écoute, l'équilibre et une vision durable de son développement. Pour 2026, nous formulons des souhaits clairs et responsables.

Nous souhaitons d'abord moins de bétonnage et une urbanisation mieux maîtrisée, respectueuse du cadre de vie et de l'identité de Saint-Pierre de Chandieu. Construire ne doit pas se faire au détriment des espaces naturels, de la qualité paysagère et du bien-être des habitants.

La sécurité des biens et surtout des personnes doit également être une priorité. Cela passe par des aménagements simples mais essentiels : des modes doux réellement sécurisés, une vigilance accrue sur l'entretien des arbustes et haies qui gênent la visibilité des piétons et des automobilistes, et une attention particulière aux zones de circulation partagée.

Nous appelons aussi à la création de véritables pistes cyclables continues, pensées pour protéger les cyclistes. Des aménagements qui s'interrompent brutalement mettent en danger celles et ceux qui choisissent des déplacements plus respectueux de l'environnement.

Enfin, dans un contexte financier contraint, nous demandons une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement, tant au niveau de la commune que de la communauté de communes, afin de préserver les finances publiques sans alourdir la charge pour les habitants.

Fidèles à une opposition constructive, nous continuerons à porter ces propositions avec sérieux et détermination.

Enfin, nous ne pouvons terminer sans une pensée pour tous les agriculteurs, en particulier ceux de notre commune qui, rappelons nous, était encore un village rural 3 mandats plus tôt.

Belle année 2026 !

État civil

MARIAGE

- CALLU Thomas & JACOB Gwendoline : 29 novembre 2025
- FRIZZO Fabrice & SERRA Céline : 6 décembre 2025
- CADIER Cyril & DRIFFIELD Catherine : 31 décembre 2025

PACS

- FABRIZIO Vincent & BERERA Melanie : 17 octobre 2025
- RAMALHO DA CRUZ Alexandre & DE OLIVEIRA Alexia : 5 décembre 2025

NAISSANCES

- PLAKAJ Fauve, Alizée, Mireille, Andrée : 31 octobre 2025
- BLANC Léna, Karine, Nathalie : 2 novembre 2025
- HIRTZ Chloé, Annie, Claudie : 9 décembre 2025
- DOUAUD Ottilie, Charlie : 14 décembre 2025
- REVEIL William, Philippe : 15 décembre 2025
- FOURNAND Nolan, Xavier, Fabrice : 3 janvier 2026

DÉCÈS

- BOURDELAIX Elie, Roger : 19 octobre 2025
- MANTIERO Anne : 20 octobre 2025
- GRECO René, Bruno : 26 octobre 2025
- PEYSSON Michelle, Françoise : 2 novembre 2025
- DI PAOLO Jean-Pierre : 7 novembre 2025
- REYMOND Marie Ange épouse HUCHON : 9 novembre 2025
- GRANDE Mireille, Thérèse épouse THEVENET : 11 novembre 2025
- MICHAUD Martine épouse FEBUSSE : 15 novembre 2025
- DE SOUSA Joselito : 18 novembre 2025
- MELIN Bernard, Auguste, Marius : 22 novembre 2025
- LEONARD Jacques, Marie, Rémi : 27 novembre 2025
- CHABANIS Jean, Louis : 2 décembre 2025
- LOPEZ Daniel, Henri : 1^{er} décembre 2025
- BRACK Laurent : 10 décembre 2025
- RAMBAUD Paulette : 25 décembre 2025
- DUMAS Marie Louise : 26 décembre 2025
- DZHUN Serhii : 28 décembre 2025
- PIOLAT Yvette, Marie veuve LABBÉ : 29 décembre 2025
- BONNETON Jeannine, Augustine veuve HOSTAL : 5 janvier 2026